



Les noms communs toujours au pluriel se reconnaissent vite

Comprends les noms toujours au pluriel avec une leçon claire, des exercices corrigés et un PDF à imprimer pour réviser.

orthographe-francais

Prénom : _____

Date : ____ / ____ / ____

Version imprimable

Un nom commun toujours au pluriel est un nom qui s'emploie presque toujours avec une marque du pluriel, même quand il désigne une seule idée. On écrit par exemple des frais, des obsèques, des alentours ou des décombres, avec des accords au pluriel.

Sur une copie, écrire « les frais est élevé » peut faire perdre un point alors que la règle tient en trente secondes. Certains noms communs demandent toujours un déterminant au pluriel : les alentours, les archives, les décombres, les préparatifs. Pour vérifier vite, regarde le déterminant, puis accorde l'adjectif et le verbe avec le groupe nominal. En révision efficace, je conseille de retenir une courte liste utile, puis de s'entraîner sur des phrases simples. Prénom : ____ Date : ____ Niveau : CM1-CM2. Cycle : 3. Matière : français. Domaine : orthographe grammaticale.

Noms communs toujours au pluriel : définition et objectif

Prénom : ____ Date : ____

Quand faut-il écrire un nom au **pluriel**, même s'il désigne une seule réalité ? CM1-CM2 cycle 3 français orthographe grammaticale Un **nom commun toujours au pluriel** garde presque toujours une marque du pluriel : on écrit *des obsèques, des frais, des alentours, des décombres*. Le réflexe utile : repérer ce nom, puis accorder correctement les mots qui l'accompagnent.

Télécharger le PDF

Voir la correction

Objectif : Je reconnais les noms communs toujours au pluriel et j'accorde le déterminant, le verbe et l'adjectif.



Définition : un nom commun toujours au pluriel est un **nom commun** qui s'écrit généralement avec un s ou un x, même quand il nomme une seule idée, une seule situation ou un seul ensemble.

À retenir : déterminant pluriel, nom pluriel, accord pluriel.

Exemple minute : *Les alentours sont calmes.*

⚠ Ne transforme pas un nom propre en nom commun : *les Alpes* reste un nom propre.

Ce qu'il faut savoir sur les noms toujours au pluriel

Certains mots se paient cash à la dictée : ils refusent le singulier courant. Les **noms toujours au pluriel** prennent un **déterminant pluriel** comme les, des, ces, mes ou plusieurs, puis entraînent l'accord du groupe nominal : *des frais élevés, les alentours proches*. Un **nom commun** nomme une chose, un lieu, une personne ou une idée ; le **pluriel des noms** indique qu'il y en a plusieurs, ou que le mot fonctionne seulement ainsi dans l'usage.

- Pour une cérémonie : les **obsèques**.
- Pour une somme ou une avance : les frais, les arrhes.
- Pour un ensemble conservé : les archives, les annales.
- Pour un lieu ou des restes : les alentours, les décombres.
- Pour une attitude ou un symbole : les aguets, les armoiries.

Attention au sens. Certains mots existent au singulier, mais ne veulent plus dire la même chose : une archive peut désigner un document précis, tandis que les **archives** désignent souvent un ensemble. Même logique pour les vivres, les calendes ou les ébats. Le mot *gens* demande aussi de la prudence : ses adjectifs peuvent varier selon leur place, règle utile à repérer sans l'approfondir en cycle 3.

Méthode pas à pas pour accorder ces noms communs

Dans « les **frais** médicaux sont élevés », enlever le **s** coûte vite un point : le mot s'emploie déjà au pluriel, donc tout le groupe suit. Pour savoir **comment accorder un nom commun**, applique une vérification courte, presque mécanique.

1. Je repère le nom commun : je cherche le mot qui désigne une personne, un objet, une idée ou un événement.
2. Je vérifie s'il désigne un mot toujours au pluriel : *obsèques, frais, alentours, archives...*
3. Je mets le **déterminant pluriel** : les, des, ces, mes, plusieurs, quelques.
4. J'accorde l'**adjectif pluriel** ou le **verbe pluriel** si nécessaire : « Les obsèques étaient émouvantes. »

Garde le **s**. On n'écrit pas « une obsèque » ni « un frai » pour parler d'une dépense : l'**accord du nom commun** impose ici le pluriel. À l'inverse, ne confonds pas avec un nom invariable comme *nez, gaz* ou *quiz*, qui garde la même forme au singulier et au pluriel. Pour le *pluriel des noms communs français en ou*, la règle ordinaire donne des bisous, des clous, des trous ; quelques exceptions existent, mais elles se révisent à part.

Exemples résolus et erreurs à éviter

Deux phrases suffisent souvent à repérer les **erreurs pluriel** qui coûtent des points en dictée de CM1-CM2. Le réflexe utile : observe le déterminant, puis le verbe, puis l'adjectif, car certains **exemples de noms communs** imposent le pluriel, tandis qu'un **nom qui ne change pas au pluriel** garde seulement la même écriture.

Exemple 1 : « Les **obsèques** seront simples. » Correction : **obsèques** s'emploie au pluriel, donc *les* et *seront* sont au pluriel. La phrase fonctionne comme un groupe sujet pluriel complet : le nom, le déterminant et le verbe avancent ensemble.

Exemple 2 : « Ces **frais** sont importants. » Correction : **frais** s'écrit pareil ici, mais *ces, sont* et *importants* prouvent que le groupe nominal est pluriel. À l'inverse, *un nez* → *des nez*, comme *un gaz* → *des gaz* ou *un quiz* → *des quiz*, montre un mot stable à l'écrit.



Mot	Bonne forme	Erreur fréquente
obsèques	Les obsèques seront courtes.	Écrire « l'obsèque sera ».
frais	Ces frais sont élevés.	Oublier l'accord de l'adjectif.
nez	Un nez, des nez.	Ajouter un s inutile.

[Continue sur blog-orthographique.fr](#)

Blog Orthographique - Document pédagogique